



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°150/2022**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 27 juin 2022**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 21 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 23

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Cédric CLEMENTE, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Sarah LEFRANC, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Laurent OUILLON, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Cédric CLEMENTE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Anthony CELLIER à Jean Christian REY, Catherine CHANTRY à Laurent OUILLON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN à Hervé GINOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER, Claire LAPEYRONIE à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Fred MAHLER à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Cédric CLEMENTE, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Gérald MISSOUR à Elian PETITJEAN, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Manon CROUSIER, Catherine PECASTAING à Hervé GINOT, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS, Jennifer OBID à Jean-Yves CHAPELET, Alexandre PISSAS à Marie -Chantal PIONNIER

**Absents/Excusés :** Eric AJASSE, Pascale BORDES, Alain POMMIER, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE.

\*\*\*

**Objet : Modification du tableau des effectifs.**

Compte tenu de la réussite au concours de cadre de santé d'un agent titulaire du grade d'infirmière en soins généraux hors classe à temps complet,

Compte tenu de la réussite au concours d'éducateur de jeunes enfants d'un agent titulaire du grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet,

Compte tenu de la réussite au concours d'auxiliaire de puériculture de 2 agents en contrat à durée déterminé à temps complet,

Compte tenu de la mutation d'un adjoint technique titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture à temps complet,

Compte tenu de la pérennisation de 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet,

Compte tenu de la pérennisation d'1 poste d'adjoint administratif à temps complet,

Considérant l'avis favorable du comité technique du 16 mars 2022,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 20 juin 2022,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- de créer les postes de titulaire suivants à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 :
  - o 1 emploi permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des cadres de santé paramédicaux  
Catégorie A  
Grade : Cadre de santé, Cadre supérieur de santé
  - o 1 emploi permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants  
Catégorie A  
Grade : Cadre de santé, Cadre supérieur de santé
  - o 2 emplois permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture,  
Catégorie B  
Grade : Auxiliaire de puériculture classe normale, Auxiliaire de puériculture classe supérieure
  - o 1 emploi permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des adjoints technique  
Catégorie C  
Grade : Adjoint technique, Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

- 2 emploi permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des adjoints d'animation  
Catégorie C  
Grade : Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe, Adjoint  
d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe

- 1 emploi permanent à temps complet,  
Cadre d'emplois des adjoints administratifs  
Catégorie C  
Grade : Adjoint administratif, Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, Adjoint  
d'administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

Les crédits afférents à ces postes sont inscrits au chapitre 012 du budget 2022

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 27 juin 2022.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **12 JUIL. 2022**



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL150\_2022-DE